CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation 1-1531 PORTEE disponible sur



Edité le : 20/10/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SAUR

Celine GOOUVERNET

ZA de Bernon

Chemin Michel Ledrappier 30330 TRESQUES

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier: LSE25-151728
Identification échantillon: LSE2510-26720-2
Analyse demandée par : ARS DD DU GARD

N° Analyse: 00189379 N° Prélèvement: 00187929

Nature: Eau de distribution

Point de Surveillance : CRECHE Code PSV : 0000001516

Localisation exacte : CANTINE

Dept et commune : 30 LAUDUN-L'ARDOISE

Coordonnées GPS du point (x,y) X: 44,1034421000 Y: 4,6539914000

UGE: 2491 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN SAUR

Type d'eau : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Type de visite : D2 Type Analyse : D2.CP Motif du prélèvement : CP

Nom de l'exploitant : SAUR AGENCE NIMES-GARRIGUES

ZI SAINT CEZAIRE

AVENUE DU DR PLEMING

30000 NIMES

Nom de l'installation : LAUDUN_CONN_GAUJ_TRESQUE_STP Type : UDI Code : 000400

LESFONT

Prélèvement : Prélevé le 17/10/2025 à 11h27 Réception au laboratoire le 17/10/2025 à 15h40

Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire - LSEHL

Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation

humaine

Traitement: CHLORE

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 17/10/2025 à 15h40

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 2

Edité le : 20/10/2025

Identification échantillon: LSE2510-26720-2

Destinataire: SAUR

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	,
Mesures sur le terrain									
Température de l'eau	11D2-CP	18.4	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#
pH sur le terrain	11D2-CP	7.7	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5 9	#
Chlore libre sur le terrain	11D2-CP	0.21	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Chlore total sur le terrain	11D2-CP	0.26	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Bioxyde de chlore avant dégazage	11D2-CP	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05			
Bioxyde de chlore après dégazage	11D2-CP	N.M.	mg/I CLO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05			
Durée de dégazage	11D2-CP	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013				
Analyses physicochimiques <i>Métaux</i>									
Nickel total au 1er jet	11D2-CP	< 5	μg/l Ni	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	20		#
Plomb total au 1er jet	11D2-CP	< 2	μg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2	10		#
Cuivre total au 1er jet	11D2-CP	0.014	mg/l Cu	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	0.010	2.0	1.0	#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

11D2-CP ANALYSE (D2.CP) D2 CU NI PB (ARS11-2020)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Nicolas ROUX Valideur technique S=